

# **Amicale Laïque de Leucate.**

## **Règles de reprise des randonnées saison 2020/2021.**

### **Reprise des activités randonnée**

- dans le respect d'une distanciation physique.
- sans limitation de distance du domicile,
- sans limitation de nombre à 10 personnes,

### **Consignes sanitaires**

Disposer de gel,de lingettes désinfectantes.  
Pas d'échange de nourriture ou de matériel.

### **Covoiturage**

2 passagers par rangée de sièges, sauf si les passagers appartiennent à un même foyer.  
Passager et conducteur doivent porter un masque de protection.

### **Randonnée**

Le règlement pour les randonnées à l'usage des encadrants et des randonneurs de l'Amicale est globalement applicable à tous les groupes de randonnée de l'Amicale.

Les informations officielles concernant toutes les randonnées sont publiées sur le site.

Je soussigné :

certifie avoir pris connaissance de ces dispositions et m'engage à les respecter.

A Leucate, le :

Signature :